



21ÈME TOURNOI EXCELLENCE ACSO - OISE - HAUTS DE FRANCE

CADETS / CADETTES

NÉ(E)S 2008 / 2009 / 2010

20 OCTOBRE 2024



Région
Hauts-de-France



STAGE ADIDAS

Du 21 au 23 inclus



DOJO ACSO - GYMNASSE MARIE CURIE
55 PIERRE DE COUBERTIN
60180 NOGENT SUR OISE



INSCRIPTIONS.COMITEOISEJUDO@GMAIL.COM



Mesdames, Messieurs les Présidents et Enseignants,


Le Comité de Judo de l'Oise a le plaisir de vous inviter au

**21^{ème} Tournoi Label Excellence
ACSO - Oise - Hauts de France
Cadets / Cadettes**

Né(e)s en 2008 / 2009 / 2010

**DIMANCHE 20 OCTOBRE 2024
Dojo ACSO - 55 Boulevard Pierre De Coubertin
60180 Nogent Sur Oise**

Pour faciliter l'organisation du tournoi, toutes les inscriptions devront se faire par extranet via le site de la FFJDA (Athlètes et accompagnants clubs) et les dossiers d'inscriptions doivent être rempli via le lien ci - joint avec le règlement.

Responsable de l'organisation :	Jérôme MAGNIER Président Comité Oise Judo Ricardo PEREIRA Vice - Président & Trésorier Comité Oise Judo
Responsable Technique :	Lakhdari BENABDELMOUMENE CTF Jimmy CADOCE Responsable Commission Sportive
Informations complémentaires :	Email : inscriptions.comiteoisejudo@gmail.com
Dossier d'inscription :	Clique : https://forms.gle/fpy4C66i8BmxJ88C7 Ou flashe : 

Nos partenaires sont :

- Le Ministère des Sports, de la Jeunesse et de la Vie Associative
- Le Conseil Régional des Hauts de France
- Le Conseil Départemental de l'Oise
- L'Agglomération Creil Sud Oise (ACSO), la ville de Creil et la ville de Nogent sur Oise
- La Ligue de Judo des Hauts de France
- Le Crédit Agricole Brie Picardie
- La Croisée des Arts (LCDA)
- Avec l'aide du comité d'organisation

En espérant vous compter parmi nous et restant à votre disposition pour tous renseignements complémentaires, nous vous prions d'agréer, chers Présidents et Enseignants, nos salutations sportives.

PROGRAMME

21^{ème} Tournoi Label Excellence ACSO - Oise - Hauts de France Cadets / Cadettes

DIMANCHE 20 OCTOBRE 2024

- 7h30 à 8h00 : **Pesées des cadets** (1kg de tolérance)
-46kg ; -50kg ; -55kg ; -60kg
Début de compétition 9h00
- 10h00 à 10h30 : **Pesées des cadets** (1kg de tolérance)
-66kg ; -73kg ; -81kg ; -90kg ; +90kg
Début de compétition 11h30
- 12h45 à 13h15 : **Pesées de toutes les cadettes** (1kg de tolérance)
Début de compétition à 14h15

Pesée officielle également le samedi 19 octobre au dojo de l'ACSO de 18h00 à 19h30 sans tolérance de poids.

Une pesée aléatoire aura lieu le dimanche 20 octobre pour les judokas pesés le samedi 19 octobre (5% de tolérance), ci-dessous horaires pesées aléatoire :

- Cadets -46kg à -60kg : 08h00 - 08h15
- Cadets -66g à -90kg : 10h30 - 10h45
- Cadettes : 13h15 - 13h30

Le tournoi se déroulera sur 7 surfaces (dojo principal + 1 salle d'échauffement)

Remise des récompenses dès la catégorie terminée.
Fin prévisionnelle 18H30.

ORGANISATION / REGLEMENT

Article 1 - Ce tournoi Cadets / Cadettes est organisé par le Comité Oise Judo et est labellisé Tournoi Excellence par France Judo.

Article 2 - Les participants sont engagés par les associations et structures affiliées à la FFJDA ou à l'IJF.

Article 3 - Les catégories d'âge (années de naissance) autorisées à combattre sont 2008-2009-2010. (Ceinture Minimum : Verte)

Les combattants devront être munis :

- Soit du passeport sportif (2 années de licence dont celle de l'année en cours)
- Soit des documents suivants :

Carte d'identité ou justificatif de l'identité

2 années de licence dont celle de l'année en cours

- De leur propre ceinture rouge

Tous les participants doivent être licenciés dans leur Club pour la saison 2024-2025.
La responsabilité d'un éventuel accident non couvert suite à une fausse déclaration ne pourra être imputée au Comité d'organisation.

Les parents devront autoriser tout contrôle antidopage officiel si demandé par une personne ou centre qualifiés

Article 4 - Catégories de poids :

- Cadets: -46kg, -50kg, -55kg, -60kg, -66kg, -73kg, -81kg, -90kg, +90kg.
- Cadettes: -40kg, -44kg, -48kg, -52kg, -57kg, -63kg, -70kg, +70kg

Article 5 - Temps de combat : 4 minutes. Temps de récupération entre 2 combats : 10 minutes. Avantage décisif.

Article 6 - Formule de compétition :

- De 1 à 7 combattants : Poule + tableau final
- A partir de 8 combattants : Tableau double repêchage

Article 7 - La compétition se déroulera sur 7 surfaces de combat de 6m x 6m.

La relation grade - championnat s'applique à ce tournoi

La ranking list national cadet sera actualisée à l'issue du tournoi

Article 8 - Accréditations : Seul le responsable de la délégation, inscrit sur la plateforme extranet FFJDA en tant qu'accompagnant de club, sera autorisé à retirer les tickets de pesée des athlètes.

Article 9 - Pesée : Les combattants devront présenter leur accréditation et passeport sportif en règle. Pour les étrangers, présentation d'un ticket de pesée et une pièce d'identité.

Article 10 - Les dossards seront acceptés sous les conditions du règlement actuel.

Article 11 - L'arbitrage sera appliqué en fonction des règles France Judo en vigueur à la date du tournoi. Celui-ci sera assuré par le corps arbitral fédéral.

Article 12 - Chaque délégation sera responsable de ses judokas. Le Comité oise Judo décline toute responsabilité quant aux vols et pertes qui pourraient avoir lieu. En outre, toute dégradation entraînera l'exclusion de la personne responsable, avec dépôt de plainte pouvant conduire à la suspension de sa licence.

Article 13 - Inscriptions avant **le lundi 14 octobre 2024 minuit** sur l'extranet FFJDA et enregistrement du dossier d'inscription en ligne.

- Par le lien suivant

Les frais d'inscription sont fixés à 10 euros pour tous les combattants et devront être réglés avant le lundi 14 octobre 2024 à minuit, date de clôture des inscriptions.

Frais non remboursables après cette même date, même en cas de non-participation de vos athlètes, aucun remboursement ne sera effectué.

Pour les licenciés de France Judo, l'inscription se fera via l'extranet fédéral ainsi que par le lien suivant : <https://forms.gle/fpy4C66i8BmxJ88C7>.

Quant aux licenciés des autres fédérations affiliées à l'IJF, l'inscription se fera également via ce lien. Ils devront ensuite envoyer la liste des participants inscrits à l'adresse : inscriptions.comiteoisejudo@gmail.com

ATTENTION : AUCUNE INSCRIPTION SUR PLACE

L'inscription sera validée sous réserve du paiement :

- Par virement bancaire avec en libellé : TC + « le nom de la délégation » + « Nbre d'inscrits » :

IBAN: FR46 3000 2062 6100 0007 9108 V63

BIC: CRLYFRPP

- Par carte bancaire via la plateforme HelloAsso

Clique : <https://www.helloasso.com/associations/comite-departemental-de-judo-et-disciplines-associees-de-l-oise/paiements/tournoi-excellence-cadets-cadettes>

Ou flashe :



ATTENTION : Faute de paiement, l'accès à la pesée, sera refusé.

Tout règlement sur place sera majoré de 10€ supplémentaire par athlète.

Article 14 - Seules les personnes dûment habilitées, portant les badges remis par l'organisation (coach, responsable de délégation) et ayant effectué leur enregistrement en tant qu'accompagnants de clubs sur la plateforme extranet de la FFJDA, seront autorisées à circuler autour des surfaces de compétition.

Article 15 - Restauration présente sur la journée avec un espace dédié

Article 16 - L'agglomération Creil Sud Oise interdit :

- Toute consommation de nourriture dans le DOJO et le gymnase (gradins, coursives, etc.). Un espace dédié sous un barnum sera mis à disposition.
- Le port de chaussures dans l'espace DOJO.
- De s'arrêter sur la passerelle reliant les deux gradins.

MERCI DE VEILLER AU RESPECT DE CES CONSIGNES.

Article 17 - Chaque participant autorise expressément les organisateurs du Tournoi ACSO - Oise - Hauts de France Cadets / Cadettes, ainsi que leurs ayants droit, tels que les partenaires ou les médias, à utiliser les images fixes et / ou audiovisuelles où il pourrait apparaître, prises lors de sa participation à ce tournoi. Cette autorisation s'étend à tous les supports, y compris les documents promotionnels et publicitaires, et ce, pour une durée illimitée.

Article 18 - Le fait de s'engager dans ce tournoi implique l'acceptation du présent règlement et en cas de litige, les organisateurs se réservent le droit de statuer.

HEBERGEMENTS



Hôtel Première Classe

5 rue Marais 60870 Villers St Paul

03 44 53 24 29



Hôtel Campanile

3 rue Marais 60870 Villers St Paul

03 44 74 56 11



Hôtel IBIS Creil sur Oise

3 Avenue des Pommiers 60870 Villers St Paul

03 44 74 56 56



B&B HOTEL Creil Chantilly

53 rue Rouget de Lisle 60100 CREIL

08 92 78 81 15



KYRIAD

Zaet de Saint Maximin 91 rue Henry Bessemer 60100 CREIL

03 44 64 90 00



IBIS Senlis

72 avenue Général De Gaulle 60300 SENLIS

08 92 68 08 24

03 44 53 70 50